



Convocation :..... 27.11.2024  
Affichage :..... 27.11.2024

Membres ( statutaires.... 10  
( présents..... 7  
( votants..... 7

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU COMITÉ SYNDICAL

### SÉANCE DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 À 18H00

N° 2024/22

**Objet : Approbation de la décision modificative n°1 au budget 2024**

#### Membres présents :

##### Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Geneviève VICENTE, MM. Xavier AZAÏS, Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

##### Conseil Départemental du Tarn :

MM. Michel BENOIT, Didier HOULES.

##### Secrétaire :

Michel MARTIN

#### Assistaient également à la réunion :

Mme Isabelle JURY, Vice-Présidente Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Olivier FROMENTEAU, Chargé d'opérations pour Thémelia

Délibération n°2024/22

Approbation de la décision modificative n°1 au budget 2024

Le Président ayant exposé,

Vu le budget primitif approuvé le 14 mars 2024,

Des ajustements de crédits sur le budget principal sont nécessaires à la gestion budgétaire de l'exercice 2024.

En conséquence il est proposé au Comité syndical de procéder à l'inscription de crédits supplémentaires en dépenses et recettes, ainsi qu'aux virements et/ou régularisations de crédits conformément au tableau joint en annexe.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix

- approuve la Décision Modificative n° 1 du budget principal conformément au tableau joint en annexe.

Fait et délibéré à Castres, le 5 décembre 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,



Arnaud BOUSQUET

